

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 10/07/23

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
TONNERRE**
N° 2023 / 139

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 21

Exprimés : 23

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH maire, suivant convocation du 29 juin 2023.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Christian ROBERT, Sophie DUFIT, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Jeanine CALCIO GAUDINO, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Bahya BAILICHE, Jocelyne PION, Jean-François FICHOT, Guy ROY, Dominique AGUILAR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Laurent LETRILLARD, Nicole ELBACHIR, Lucas MANUEL.

Absents représentés : Bernard CLEMENT, Gaëlle BENOIT.

Absents : Nabil HAMAM, Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI, Silvia LARRANDART.

Secrétaire de séance : Bahya BAILICHE.

Nomenclature @CTES : Domaine et Patrimoine / Autres actes de gestion du domaine privé

DOMAINE ET PATRIMOINE

DENOMINATION DE VOIE COMMUNALE : RUE DES TERRES DE VAUPLAINE

- Vu l'article L.2213-32 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales qui précise que le conseil municipal règle par délibération les affaires de la commune dont fait partie la dénomination des lieux publics. La dénomination des rues est laissée au libre choix du conseil municipal ;
- Considérant la nécessité de nommer la rue desservant les entreprises de la ZAC de Vauplaine, cadastrée « Terres de Vauplaine » ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

Pour : 21

Contre : 2

Abstention : 0

- De nommer la voie communale desservant la ZAC de Vauplaine « rue des Terres de Vauplaine » et d'effectuer toutes les démarches nécessaires à cette nomination ;
- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document afférent à l'exécution de cette dénomination.

Plan :



Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre

